

7 février 2019
Français
Original : anglais

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2019**

New York, 29 avril-3 mai 2019

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports des gouvernements sur la situation
dans leur pays et l'état d'avancement des travaux
de normalisation des noms géographiques**

Rapport des Philippines

Résumé**

Les Philippines sont un archipel composé de trois grands groupes d'îles, à savoir Luzon, Visayan et Mindanao, d'une superficie totale de 300 000 kilomètres carrés. Le Gouvernement central siège à Manille, dans la région de la capitale nationale. Au niveau local, l'administration se divise en provinces, villes, municipalités et barangays (entité la plus petite). Il existe en tout 17 régions, qui comprennent 81 provinces, 145 villes et 1 489 municipalités et 42 045 barangays.

Les Philippines se sont pour la première fois intéressées à la normalisation des noms géographiques en 1900, année de la création du Comité philippin pour les noms géographiques, chargé principalement de résoudre des problèmes toponymiques ; il a été dissous en 1973, à la suite d'une réorganisation administrative.

Aucun autre organisme de toponymie n'a depuis été établi, bien que de nombreuses entités géographiques naturelles ou anthropiques aient déjà reçu des noms en langue locale. Ceux-ci sont validés par l'Office national de cartographie et d'information sur les ressources, principal organisme public compétent en la matière, lors de ses activités de vérification sur le terrain et dans le cadre de ses travaux de mise à jour des cartes topographiques du pays à l'échelle 1/50 000 et 1/10 000. Les données relatives aux noms géographiques sont d'abord recueillies au niveau des collectivités locales, par les bureaux de la planification provinciaux, urbains, et municipaux, puis validées sur le terrain. Elles sont ensuite toutes rassemblées et stockées dans la base de données topographiques numérique de l'Office.

* GEGN.2/2019/1.

** Le rapport complet (GEGN.2/2019/32/CRP.32) a été établi par Peter N. Tiangco, Administrateur de l'Office national de cartographie et d'information sur les ressources, et Ruel D. M. Belen, Directeur du service de cartographie et de géodésie de l'Office. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/1_st_session_UNGEGN.html.



L'Office national de cartographie et d'information sur les ressources s'emploie actuellement à mettre à jour le répertoire philippin des noms géographiques en se fondant sur des cartes topographiques à l'échelle 1/50 000. La dernière version du répertoire, qui avait été établie sur la base de cartes à l'échelle 1/250 000, date de 1989.

Du 19 au 24 mars 2018, l'Office a contribué à l'organisation, à Manille, de la première formation régionale sur les toponymes, y compris maritimes, du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, à laquelle ont notamment participé des représentants de la Division de l'Asie du Sud-Est et des services gouvernementaux. Des exposés ont été faits par six experts du Groupe d'experts et quatre spécialistes locaux. Parmi les sujets abordés figuraient les principes d'attribution des noms, la terminologie, la normalisation des noms géographiques, les techniques de collecte de ces noms et leur traitement, la création de bases de données, certains aspects particuliers des toponymes désignant des entités géographiques marines et sous-marines, et le patrimoine culturel que représentent les toponymes. Les participants ont également pris part à une simulation de réunion d'un « Comité sur les noms géographiques ».

L'Office national de cartographie et d'information sur les ressources propose de reconstituer le Comité philippin pour les noms géographiques, ce qui permettrait d'éviter toute confusion quant aux noms officiels d'entités géographiques devant être indiqués sur les cartes topographiques, y compris les entités marines et sous-marines figurant sur les cartes marines. Le Comité devrait être composé de représentants de divers organismes publics, en particulier les collectivités locales, du fait de leur grande connaissance des noms de lieux se trouvant dans leurs localités respectives.
